



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

# Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

## **PAGES 4-5**

### **DE LA BIÈRE AU SODA**

Moutier a la chance de produire le seul soda naturel de l'Arc jurassien. Hélène Ruch et Kevin Kocher vous en disent beaucoup plus à l'intérieur.

## **PAGES 6-7**

### **HORLOGE MYSTÉRIEUSE**

Vue de l'extérieur, l'horloge de l'Hôtel de Ville n'a rien de particulier. Mais lorsque l'on s'entretient avec Vincent Rebetz, on se rend compte que cette gardienne du temps est pleine de mystères.

## **PAGE 17**

### **LE SKI CLUB VIEILLIT**

Comme bon nombre de sociétés, le Ski-Club de Moutier cherche à se rajeunir. Ceci ne signifie pas que la société est moribonde, même si elle n'organise plus de courses.

Bâtiment - Génie civil - Travaux spéciaux

**dell'anna enzo**

2740 Moutier - 032 493 54 20

[www.dellanna.ch](http://www.dellanna.ch)**kropf**  
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe

Installations électriques  
Téléphonie  
Domotique  
Magasin d'électroménager2740 Moutier [www.kropf-elec.ch](http://www.kropf-elec.ch) T. 032 494 55 55Les spécialistes pour  
**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.

**SPART**  
MENUISERIECH-2740 Moutier  
Tél. +41 32 493 55 59  
[spart@menuiserie-spart.ch](mailto:spart@menuiserie-spart.ch)  
[www.menuiserie-spart.ch](http://www.menuiserie-spart.ch)*Chaque jeudi**15% sur tous vos achats**Pharmacie de la  
Gare Moutier**Excepté les prescriptions médicales***GARAGE-CARROSSERIE  
DU TRIANGLE**

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

**2740 MOUTIER**Tél. 032 493 66 93 - [triangle@bluewin.ch](mailto:triangle@bluewin.ch)  
[www.triangle.stopgo.ch](http://www.triangle.stopgo.ch)

OFFRE ENFANTS

**180.-**  
REMBOURSÉS\*\*Voir conditions en magasin**MISEREZ** sàrl  
sanitaire - chauffageRue Neuve 20  
2740 Moutier  
Tél. : 032 495 11 22  
[info@miserezsarl.ch](mailto:info@miserezsarl.ch)  
[www.miserezsarl.ch](http://www.miserezsarl.ch)■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien  
■ Devis sans engagement ■ Confiez nous vos travaux

Une nouvelle vision de la vie

Prenez rendez-  
vous en ligne:**Optic 2000 Paratte**Rue Centrale 51  
2740 Moutier

Trouvez-nous également à Tramelan.



# Accueil pour les enfants

Chères Prévôtoises, chers Prévôtos,

En tant que Conseillère municipale, je suis en charge du dicastère « Générations et Communautés » qui comprend notamment le Centre de l'Enfance, l'Ecole à Journée continue et le Service d'accueil en famille. Je me permets de vous donner quelques indications sur ces trois services qui sont centrés sur l'accueil des enfants et qui sont un soutien appréciable pour les familles.

## Le Centre de l'enfance (CDE) et l'Ecole à Journée continue (EJC)

Ils ont pour mission d'accueillir les enfants de 4 mois à 16 ans dans un cadre chaleureux et convivial, répondant à leurs besoins ainsi qu'aux normes de sécurité et d'hygiène cantonales.

- Au sein du Centre de l'enfance, les enfants sont accueillis dans trois groupes :

- a) « Bulle de Câlines » pour les enfants de 4 mois à 18/24 mois
- b) « Les Explorateurs » pour les enfants d'un an et demi à 3 ans.
- c) « Les Aventuriers » pour les enfants de 3 à 5 ans environ.

Les parents peuvent inscrire les enfants en demi-journée ou en journée complète. Le personnel éducatif des groupes d'accueil propose aux enfants différentes activités : activités créatrices et motrices, sorties en extérieur, activités d'éveil pour les

plus petits. Les enfants ont la chance de pouvoir profiter d'une salle de mouvement offrant un lieu permettant de bouger en toute liberté.

- Au sein de l'Ecole à Journée continue, ce sont les enfants scolarisés qui sont accueillis et ceci durant toute leur scolarité obligatoire. Un des objectifs principaux de l'accueil en EJC est le soutien et l'accompagnement des écoliers lors des devoirs. Ainsi, ils sont encadrés par des professionnels du domaine de l'éducation. Six modules d'accueil sont proposés sur la journée et les parents peuvent y inscrire leurs enfants en fonction des besoins (matin avant l'école, repas de midi, après-midi). Selon leur lieu de scolarisation, les enfants sont admis soit sur le site des Fauvettes soit sur celui du Viaduc.

## Le Service d'accueil en famille (SAF)

Le SAF est une alternative aux structures collectives présentées précédemment, il a pour but de proposer un accueil dans un cadre familial et chaleureux, soumis aux normes et aux directives cantonales.

Il collabore avec des assistantes parentales qui accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants (de 4 mois à 15 ans) à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

De manière générale, les parents peuvent amener ou reprendre leur enfant à n'importe quel moment de la journée. Cependant, les jours et

les horaires de garde se définissent à l'avance selon les disponibilités de l'assistante parentale et des besoins des parents et ils sont fixés par contrat.

Les communes et le canton subventionnent les frais pour ce type d'accueil via les bons de garde. Les parents qui remplissent les conditions requises peuvent déposer une demande de bon ([www.kibon.ch](http://www.kibon.ch)) pour autant que leur commune de domicile en émette et participe au système tarifaire.

J'exprime toute ma reconnaissance au personnel qui œuvre à la bonne marche de ces trois services.



Suzanne Kohler  
Conseillère municipale

## IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas  
[dominiquedumas@bluewin.ch](mailto:dominiquedumas@bluewin.ch)

Publicité: Syner J SA  
[contact@syner-j.ch](mailto:contact@syner-j.ch), tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:  
Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

## SOMMAIRE

De la bière du soda	4-5
Mystère autour de l'horloge	6-7
Le transfert se prépare	8
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Subventions	11
Pro Senectute	12
Avec le SeJac	13
Brèves du passé	14
La valse des conteneurs	15
Côté pratique	16
Avec le Ski-Club	17
Jubilairer, retraité et méritants	19

# De l'université au soda en passant par la bière

Le parcours de nos deux interlocuteurs sort de l'ordinaire. Tous deux ont effectué des études universitaires avant de se lancer dans la production de boissons. Comme beaucoup, ils ont commencé par la bière artisanale, pour se faire plaisir et abreuver les copains de temps à autre. Leurs bières connaissant un certain succès, ils ont commencé à les commercialiser.

Le hic, c'est qu'ils n'étaient pas les seuls à proposer des bières artisanales.

Alors, plutôt que de se fondre dans la masse, ils se sont tournés vers les sodas.

La bière, elle, disparaît de la carte, même s'il n'est pas exclu que des amoureux de certaines spécialités puissent bénéficier de toutes petites cuvées de temps à autre.

Hélène Ruch vient de Crémines et a obtenu un master en histoire de l'art et en communication. De quoi être très à l'aise lorsqu'il s'agit de vanter ses produits. Kevin Kocher a grandi dans la ferme qui abrite aujourd'hui sa société. Lui aussi n'aurait jamais dû devenir fabricant de boissons, lui qui, après le gymnase, a entamé des études de droit : « Pour ce qu'on fait ici, ces études me servent parfois lors de l'établissement de contrats ou pour savoir comment faire juste par rapport aux lois. » Mais ce n'est pas ceci qui donnera un bon goût aux boissons.

## Une ancienne écurie

Si rien ne prédisposait le jeune couple à se lancer dans la fabrication de boissons, le lieu où il nous a reçus n'était pas destiné à abriter cette activité non plus. C'est en effet une ancienne écurie, entièrement refaite bien sûr, qui sert de laboratoire. « J'ai toujours aimé brasser, confie Kevin Kocher. J'ai commencé en 2015 et nous nous sommes professionnalisés en 2019. » Pendant ce temps-là, Hélène travaillait à mi-temps en même temps qu'elle s'impliquait dans la brasserie : « De quoi fournir un revenu bienvenu puisque la pandémie nous a rattrapés. »

« Au départ, reprend Hélène Ruch, nous voulions vraiment faire des

bières de niche, aller dans des trucs très spéciaux. Nous nous sommes trouvés confrontés à un marché où les bières classiques se vendaient le mieux. Nous avons été un peu coupés dans notre créativité, nous qui rêvions de bières originales. C'est donc dans le domaine des bières classiques, ces bières blondes et accessibles, que la concurrence est la plus vive. Nous n'avions pas envie de nous développer dans ce domaine là où nous n'étions qu'un concurrent de plus. En revenant d'un voyage à Berlin, nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait presque pas de produits avec de vrais fruits dans les rayons des magasins. Nous avons alors essayé d'en élaborer en nous amusant. De plus, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait de plus en plus de gens qui ne buvaient plus, ou pas, d'alcool. »

## Décision radicale

En novembre 2021, la décision de créer un nouveau produit était prise. Dans un premier temps, la jeune société continue de vendre de la bière. Une période transitoire qui débouche sur l'abandon de cette production, à l'exception de quelques produits personnalisés élaborés sur demande : « Ceci me permet de garder cet esprit créatif et de me lancer quelques défis », poursuit Kevin.

Hélène et Kevin décident donc de créer le seul soda de tout l'Arc jurassien. « Pourtant, à ce moment-là, la vente de la bière était rentable. Nous avons donc continué dans un premier temps pour garder un filet de sécurité. » Il faut dire qu'il faut du temps pour élaborer un nouveau produit. Pour le couple, il se monte à six mois. C'est ainsi qu'en été 2022, les premières bouteilles apparaissent sur le marché : Jurassic Soda était né. Au départ, les variétés se limitaient à rhubarbe et maté. Le mois suivant un nouvel arôme, limonade, faisait son apparition. Ces sodas jurassiens rencontrent un certain succès. Ils ont ainsi gagné le prix du Comité consultatif des Jurassiens de l'extérieur dans la catégorie économique, ce qui permettait l'élaboration du cola, sorti en novembre 2022.

## Produits naturels

Les sodas prévôtois ne militent pas pour afficher l'étiquette bio. Par contre, la composition des quatre variétés est artisanale et basée exclusivement sur des produits naturels : « Faire du bio a



Hélène Ruch et Kevin Kocher jouent la carte du naturel pour leurs sodas.

un coût. De plus les ingrédients sont plus chers et les prix grimpent. Notre but était de sortir quelque chose de naturel, mais à des prix abordables. Par contre, nous élaborons nos produits avec de vrais fruits, de vraies épices et du vrai sucre. Pour colorer certains produits, nous utilisons des jus de fruit. Nous aimons dire que nous élaborons un produit avec une recette-maison, mais avec de petites bulles en plus.» La société a aussi réalisé un petit exploit en créant le seul cola suisse avec des produits exclusivement naturels. «Pour y parvenir nous utilisons des agrumes et des épices. Ce qui est compliqué, ce sont les dosages et les temps d'infusion pour atteindre ce goût de cola.»

### Le même réseau

«Avec la bière nous sortions 400 litres par semaine. Avec la limonade, nous atteignons ces quantités en une seule journée. De plus nous arrivons

à vendre nos produits au même prix que celui que l'on trouve pour des produits similaires en supermarché. C'est le cas pour toutes nos préparations, à l'exception du cola.» Pour la jeune société, il n'est pas question de s'attaquer à la grande distribution. Ses revendeurs sont des magasins de proximité ou des restaurants tenus par une personne et non des éléments d'une chaîne: «Nous nous sommes appuyés sur notre réseau de vente de bière, explique Kevin. Actuellement, nos produits sont vendus dans le Jura, le Jura bernois et le canton de Neuchâtel, ce qui représente une cinquantaine de points de vente qui écoulent environ 5 500 bouteilles chaque mois.»

### Gamme complétée

«Ces sodas ne sont pas seulement nos sodas, mais ceux de l'Arc jurassien. Nous souhaitons que les gens participent et nous donnent des idées. Nous allons

aussi proposer deux nouveaux arômes. Nous cherchons à tripler à la fois la production et nos points de vente cette année encore. Nous sommes équipés pour atteindre cet objectif. Si nous y parvenons, nous aurons atteint un palier et nous aurons à nous poser la question sur l'avenir de nos sodas. Ce que nous voulons, c'est garder le contrôle sur nos produits tout en gardant les contacts avec nos clients.»

## PROCHAINES PARUTIONS

26 avril 2023

21 juin 2023

30 août 2023

25 octobre 2023

13 décembre 2023

# Une vieille horloge qui pas révélé tous ses mys

Vincent Rebetez n'exerce pas son art uniquement dans son commerce de la rue Centrale. Celui qui est passionné d'horlogerie n'hésite pas à gravir les marches qui mènent dans le clocher de l'Hôtel de Ville pour y entretenir l'horloge: «N'allez pas croire que cette tâche peut être effectuée par n'importe quel horloger. On n'apprend pas à bichonner les vieux mouvements dans un apprentissage normal.» Pour en avoir la preuve, on peut se contenter de passer dans le hall de l'Hôtel de Ville où trône l'ancien mouvement restauré il y a plus de trente ans par Vincent Rebetez.



Vincent Rebetez entretient l'horloge électrique de l'Hôtel de Ville.

Lorsque vous gravissez les dernières marches qui vous mènent au clocher qui abrite l'horloge de l'Hôtel de Ville, rien ne vous impressionne. Dans ce local, bien plus grand qu'il y paraît depuis l'extérieur, une petite armoire abrite le mécanisme d'une horloge. Si elle n'est plus de première jeunesse, celle-ci ne peut être classée comme étant une antiquité. Fabriqué en 1961, ce mécanisme électrique est couplé à

un mouvement mécanique qui meut les aiguilles situées sur le cadran qui orne le clocheton. Le recours à l'électricité permet de donner l'heure avec précision sans qu'il soit nécessaire de procéder à des réglages continuels. Le mouvement se remonte automatiquement, comme la mise à l'heure d'ailleurs, puisque le tout est à l'écoute des ondes radio. On est loin de l'époque des vieux mécanismes à poids qui ont certainement

contribué à donner l'heure aux Prévôtis durant des siècles.

## Place à l'imagination

Ce qui est intéressant dans cette tour, c'est ce qui a précédé l'horloge actuelle. Son mécanisme aurait fort bien pu disparaître si Vincent Rebetez n'avait pas repéré ce mouvement, en 1988, et s'était proposé de le restaurer:

# n'a peut-être

« Je m'étais rendu dans le clocher par curiosité et, à côté du nouveau mouvement, j'ai trouvé l'ancien qui était posé par terre, raconte Vincent Rebetz. Par chance il était complet. Avec Edgar Flury qui a procédé au noircissage des pièces, nous avons pu le restaurer. Il a ensuite tourné à la Vénus lors de Moutier Expo. » Pas question pour cet amoureux de la haute précision de sortir ces brucelles et autres instruments de haute précision. Ce mouvement, qui date de 1750 certainement, avait été forgé et avait probablement été installé sur la tour de garde qui a précédé le bâtiment de l'actuel Hôtel de Ville. « A l'époque, c'était un forgeron qui fabriquait les pièces qu'un horloger dessinait avant de les assembler. Les découpes de rouages se faisaient à la lime. Comme il y avait un grand balancier, ces génies de la mécanique et de l'horlogerie arrivaient à atteindre une précision de cinq ou six secondes par jour. Il n'était pas possible de faire mieux en raison des variations de température de la pièce. »

## Poids à remonter

A l'époque, il fallait remonter les poids chaque semaine et ceux-ci couraient sur quinze ou vingt mètres pour pouvoir tenir une semaine. Reste aussi qu'aujourd'hui il est difficile de déterminer où se trouvait le puits qui permettait aux poids de descendre sur plusieurs étages. A Perrefitte ou à Belprahon, les poids vont jusqu'au sous-sol et ceux-ci peuvent peser de quarante à cinquante kilos chacun. Il fallait aller une fois par semaine régler l'horloge et remonter les poids. Ce mode de faire a perduré jusqu'à il y a fort peu de temps à Perrefitte avant de passer à l'électrification à la suite du départ de la personne qui s'en occupait.

## De l'or pour les collectionneurs

Aujourd'hui, le mouvement d'époque du clocher de Moutier trône dans l'entrée de l'Hôtel de Ville. « C'est une chance pour Moutier de pouvoir le conserver

dans ce bâtiment, les antiquaires sont en effet toujours à la recherche des mouvements de cette époque. Pour eux, c'est de l'or. Et Moutier en possède un second qui était sur le vieux collège et est exposé dans les escaliers de l'école. » Mais serait-il possible de replacer le mécanisme de la vieille tour de garde à son emplacement d'origine ?

« Pas vraiment. Il faudrait refaire la tringlerie et trouver par où passaient les poids qui permettaient de la faire tourner. Avec l'horloge actuelle, il n'y a plus de tringle. C'est l'électricité qui fait tourner les aiguilles. »

L'ancien mouvement restauré il y a plus de trente ans par l'horloger prévôtois trône dans le hall de l'Hôtel de Ville.



# Le Concordat d'abord, la concrétisation ensuite et l'engagement en tout temps

**La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point est fait avec le chargé de projet.**

L'actualité de ce début d'année liée au transfert de la ville dans le Jura est marquée par des atermoiements dans le cadre des négociations sur le Concordat entre les délégations des cantons de Berne et du Jura. Selon la presse nationale, un désaccord relatif à la péréquation financière explique l'ajournement de la publication du Concordat. Nous l'avons déjà expliqué, cet accord est très attendu pour pouvoir mener sereinement la deuxième phase du processus de transfert, à savoir la concrétisation des

nombreux projets qui sont actuellement dans le « pipeline ».

Ces quelques petites semaines de report doivent permettre au Concordat d'être consolidé et irréprochable dans sa construction, cela dans l'intérêt d'un transfert harmonieux. Un état d'esprit de sérénité, de confiance et de prudence que le Conseil municipal a toujours défendu, en dépit des « fuites » constatées dans la presse nationale, preuve s'il en est que le transfert de Moutier passionne toujours autant, y compris au niveau national. L'objectif d'un transfert effectif de la ville au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est plus que jamais d'actualité. En témoigne l'engagement déployé au quotidien par celles et ceux qui œuvrent à la réussite du transfert, tant à Moutier que dans le canton du Jura.

En termes de communication, la population de Moutier sera bien évidemment tenue au courant de l'avancée des projets. Si le journal que vous tenez entre les mains fait et fera un état des lieux réguliers des affaires en cours, des conférences de presse ou des courriers ciblés pourront être envisagés en cas de besoin. Il est à noter que le chef de projet se tient à la disposition de la population, des entreprises et des structures parapubliques, sur rendez-vous, en cas de question précise en lien avec le transfert de la ville (patrick.cerf@moutier.ch ou 032 494 11 77 ).

Patrick Cerf  
Chef de projet

« Transfert de Moutier dans le Jura »



## Ecole secondaire, police et services de secours : point de la situation

### Ecole secondaire

Concernant l'avenir de l'Ecole secondaire, le Conseil municipal a pris note des votations par les urnes qui se dérouleront le dimanche 12 mars 2023. Les citoyens de huit communes voisines sont en effet consultés sur l'opportunité d'un projet d'école secondaire dans le Grand Val. Le résultat de ces scrutins doit pouvoir orienter la suite du processus en matière de prise en charge des élèves du secondaire I.

Toujours concernant le domaine scolaire, des échanges de vues ont eu lieu récemment entre une délégation du Conseil municipal et des représentants des autorités des communes membres du Conseil intercommunal du Grand Val (CIGV). Cela concernait particulièrement le droit de vote des représentants des communes de la Couronne à la Commission scolaire. La délégation du Conseil municipal de Moutier s'est engagée à faire le nécessaire pour que leurs voix ne soient plus consultatives mais bien délibératives et que toutes les communes y soient représentées équitablement.

### Police

La Municipalité de Moutier et la République et Canton du Jura se rencontreront prochainement pour discuter

du contrat de ressources qui liera la ville à la Police cantonale jurassienne. L'objectif de cet accord est triple : il doit bien entendu assurer la sécurité de l'ensemble de la population prévôtoise, mais aussi maintenir voire renforcer les tâches de l'actuel service de la Police administrative tout en se laissant la possibilité d'éventuellement reformer un corps de police municipale comme c'était le cas jusqu'à la fin des années 2000.

### Services de secours

La Municipalité met tout en œuvre pour assurer un haut niveau de sécurité à l'égard de l'ensemble des habitants de Moutier. Plusieurs pistes sont envisagées en termes d'organisation des secours, notamment en ce qui concerne le statut de Centre de renfort. L'objectif est de maintenir et de développer sur sol prévôtois l'ensemble des compétences acquises par le personnel du CRISM.

Le Conseil municipal de Moutier a également pris acte avec satisfaction de la volonté des ayants droit de la commune de Perrefitte de maintenir sa collaboration avec le CRISM dans le domaine des tâches communales, notamment du feu. Le CRISM et les autorités de Moutier mettront tout en œuvre pour renforcer encore les liens qui existent entre les deux communes dans le domaine des secours.

# Échos du Conseil de Ville

## Lors de sa séance du 5 décembre 2022, le Conseil de Ville:



### A ACCEPTÉ:

- le rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1<sup>er</sup> semestre 2022; Gestion d'une éventuelle infraction à l'école secondaire de Moutier);
- le rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2<sup>e</sup> semestre 2022; Service social régional de la Pré-vôté: Point de situation et enjeux);
- l'arrêté relatif à la modification du Règlement concernant le Fonds destiné à promouvoir le développement de l'économie;
- l'arrêté relatif à la modification du Règlement relatif au Fonds destiné à la création culturelle;
- l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2023;
- l'arrêté relatif à l'adoption du budget communal 2023;
- la motion de Léonard Paget intitulée: « Pour plus d'autonomie

énergétique, développement d'une nouvelle centrale solaire sur les toits communaux »;

- la motion du Rauraque relative à la reprise du réaménagement de la Birse à Moutier avec le canton du Jura;
- la motion de Cédric Erard (PSA) demandant la participation des écoliers de Moutier à la Coupe Crédit Suisse organisée par la République et Canton du Jura (première partie sous la forme de la motion et seconde partie sous la forme du postulat);
- la motion de Léonard Paget intitulée: « Crise énergétique - Renoncer à installer les décorations de Noël énergivores cette année ».

### A REJETÉ:

- l'arrêté du Conseil de Ville relatif à la modification du Règlement du Fonds de chômage;

- la motion de Léonard Paget intitulée: « Crise énergétique - Limiter les éclairages publics la nuit ».

### A PRIS CONNAISSANCE:

- du rapport du Conseil municipal relatif à la planification financière 2022-2027;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Léonard Paget intitulée: « Inflation, augmentation de salaire pour les employé(e)s communaux? »;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Marina Zuber (PSA), intitulée: « Hausse du prix de l'électricité - Usagers pré-vôtés pénalisés? ».

Virginie Simonin,  
Adjointe au Chancelier

## Février sans supermarché

Les « vieilles habitudes » ont malheureusement repris le dessus après la période de la pandémie. On a pensé à nos commerces locaux car on avait besoin d'eux mais on a tendance à les oublier avec la reprise de la vie « normale ».

Et si on essayait, en février, de changer à nouveau ses habitudes de consommation... pour les adopter ensuite à l'année? Le but de ce défi réside dans plusieurs paramètres :

- encourager les petits commerces de proximité;
- soutenir les petits producteurs;
- faire vivre les marchés;
- réapprendre à limiter les achats superflus.

Ce défi est aussi l'opportunité de montrer que l'on ne soutient pas le suremballage des grandes surfaces, que l'on

ne veut pas faire des kilomètres pour quelques courses et que l'on s'oppose à une politique de prix qui écrase le commerce de proximité.

Et si on allait acheter le pain chez le boulanger, la viande chez le boucher ou les légumes au marché? Ces petits gestes simples deviendront peut-être des habitudes.

Sans oublier l'aspect financier, avec cette impression de dépenser moins dans les grandes surfaces, ce qui n'est pas forcément le cas. Avec leurs publicités, elles incitent à l'achat superflu, contrairement aux magasins de proximité, où l'on achète ce dont on a besoin.

Et si on dépensait moins et mieux? On essaie en février, et on prolonge durant l'année!





**Samedi 11 mars** - Jeux

**Tournoi de Jass**

Restaurant de l'Ours - Dès 12h

**Samedi 18 mars** - Musique

**Emission RTS  
« Kiosque à Musiques »  
en direct de Moutier**

Sociét'halle - 11h à 12h30

**Samedi 11 mars** - Spectacle

**Gala du Club  
des patineurs - Les Fêtes  
du monde**

Patinoire - 18h Raclette  
19h30 Gala  
22h Patinage  
pour tous

**Vendredi 31 mars** - Jeux

**Loto  
du HC Moutier**

Sociét'halle - 20h



**Vendredi 14 avril** - Marché

**Foire prévôtoise  
de printemps**

Vieille Ville - Dès 9h



**Samedi 1<sup>er</sup> avril** - Jeux et lecture

**LudoBiblio**

Ludothèque et Bibliothèque  
Dès 9h30

**Et aussi...**

- 22 février** - Jeux avec des livres à la Bibliothèque
- 25 février** - Carnaval des enfants
- 4 mars** - Soirée rétro 80/90/2000
- 15 mars** - Bricolage de printemps à la Bibliothèque
- 18 mars** - Haltérophilie - Championnat bernois
- 24 mars** - Clowneries à la Bibliothèque
- 29 mars** - Don du sang
- 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril** - Théâtre: Les sept jours de Simon Labrosse si sa vie vous intéresse
- 14 avril** - Soirée concerts: Les Cramias en foire  
Théâtre «L'Histoire d'un petit oncle»
- En cours** - Exposition Carole Kehrwand à la Bibliothèque  
- Exposition Claude Gigon à la Galerie du passage

**Mercredi 12 avril**  
Spectacle enfants

**Cheesboy**

Chantemerle - 16h



**TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS  
SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH**

# Touchons nos subventions!

La Municipalité de Moutier encourage les investissements visant à diminuer la consommation énergétique et respectant l'environnement. En effet, grâce au Fonds communal pour l'efficacité énergétique, la Ville propose différentes subventions à ses citoyens.

Ce Fonds est alimenté par un supplément de 0.1 centime prélevé sur chaque kilowattheure d'électricité vendu aux consommateurs et clients des Services industriels de Moutier (SIM).

Chaque demande qui remplit les conditions se verra octroyer une subvention par année par type de demande. Les demandes doivent parvenir aux SIM à la fin des travaux ou après l'achat de l'appareil avec tous les documents requis.

Concernant l'achat d'un appareil électroménager de remplacement, nous vous conseillons le site internet [top-ten.ch](http://top-ten.ch) qui sélectionne les meilleurs appareils selon leurs efficacités énergétiques et la qualité, tout en restant neutre et indépendant.

Les demandes de subvention doivent se faire via les formulaires sur le site internet des SIM : [sim.moutier.ch/subventions](http://sim.moutier.ch/subventions). En cas d'impossibilité d'utiliser le site internet, les SIM restent à votre disposition par téléphone au 032 494 12 14 ou au guichet à l'Hôtel-de-Ville 1, au 2<sup>e</sup> étage.



Les différentes subventions et montants 2023 vous sont présentés ci-dessous. Pour plus de détails concernant les conditions d'octroi, n'hésitez

pas à consulter l'Ordonnance 2023 sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique, également disponible sur notre site internet.

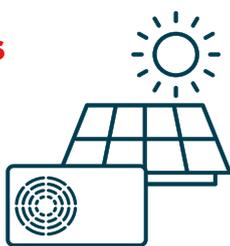
## Publicité

**eco6therm**

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET INSTALLATIONS CHAUFFAGE

**L'expert en énergies renouvelables et économiques.**

Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier  
T +41 32 435 55 11



**Roland Marcionetti SA**  
Brevet Fédéral  
Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier  
T 032 493 11 06  
[www.marcionetti.ch](http://www.marcionetti.ch)

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

# Pro Senectute a déjà une vision interjurassienne de sa mission

Lorsque le transfert de Moutier dans le canton du Jura sera effectif, rien ne changera pour les usagers de Pro Senectute. L'antenne de l'institution œuvre sur les cantons de Neuchâtel, du Jura et dans le Jura bernois, sans Bienne, depuis 2005. Et même si Moutier n'accueille pas de bureau de Pro Senectute, les Prévôtois sont les bienvenus dans les bureaux de Tavannes ou de Delémont. « Nous avons transcendé les frontières cantonales et nous en sommes très contents, explique son directeur. Il y a une culture Arc jurassienne qui est assez forte. »

François Dubois est directeur de Pro Senectute Arc Jurassien. Le jour où nous l'avons rencontré, il était à Delémont. Un lieu où les Prévôtois peuvent déjà se rendre à l'exception des dossiers de consultations sociales traités à Tavannes en raison des différences de normes cantonales. Depuis 2026, ce sera sur le site de Delémont qu'il faudra se rendre pour ce type de consultation.

## Age légal

En 2026, l'offre de l'association demeurera inchangée. « Nous sommes le service de référence pour toutes les personnes en âge AVS, précise François Dubois. Ce côté très rigide nous est imposé par l'Office fédéral des assurances sociales avec qui nous avons un contrat de prestation. Il est pourtant évident que certains problèmes qui sont liés à la retraite peuvent émerger avant l'âge légal de la retraite. Mais les problèmes qui nous sont le plus soumis en consultation sociale sont le fait de personnes âgées de 75 à 80 ans et ce sont souvent des problèmes de santé. »

Pro Senectute aide souvent les gens à faire leurs démarches, mais n'est pas un service de curatelle: « Si nous intervenons avec des personnes, nous mettons toujours la personne âgée au centre. C'est elle qui décide et signe les documents. Nous les aidons dans leurs démarches, mais nous ne les effectuons pas à leur place. »

## Moutier à la pointe

Contrairement à de nombreuses communes, Moutier dispose d'une Commission politique du 3<sup>e</sup> âge. « Il existe aussi une commission identique de Pro Senectute pour le Jura bernois. Nous ne sommes pourtant pas concurrents,

mais le risque de doublons existe. Moutier est d'ailleurs particulièrement active dans l'hébergement de nos conférences en matière de prévention. Pro Senectute propose aussi des activités sportives adaptées aux aînés. Ceci démarre avec de la gym à domicile et va jusqu'aux randonnées qui sont plutôt destinées à des seniors bien en forme. Autant que l'exercice physique, ce qui compte beaucoup, c'est la convivialité que le sport apporte. »

## Mettre en lien

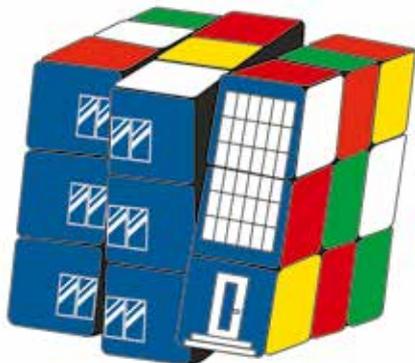
Les grandes missions de Pro Senectute consistent à venir en aide à ceux qui en ont besoin, mais aussi d'offrir la possibilité de vivre le mieux possible cette retraite. C'est dans cet esprit que nous organisons aussi des tables d'hôtes. Nous cherchons ainsi, en plus de soutenir les gens, à les mettre en liens les uns avec les autres.



François Dubois dirige Pro Senectute Arc Jurassien.

# Repenser la Maison Prévôtoise

La Maison Prévôtoise est un bâtiment communal situé à l'Avenue de la Liberté numéro 5. Il abrite actuellement le Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC), qui comprend des bureaux, le centre de jeunesse et un petit studio de danse/musique. Les autres locataires sont le service de psychomotricité et la garderie Boule de Gomme, au premier étage. Au rez, une salle multi-usage est à disposition pour différentes activités. Des cours de yoga y sont notamment proposés. Finalement, les combles du dernier étage sont principalement utilisés par des joueuses et des joueurs d'échecs.



## Une initiative de jeunes prévôtois

A l'origine de ce processus participatif, se trouvent trois jeunes prévôtois âgés de 12 à 15 ans au moment de son lancement en 2017. La cible initiale était le réaménagement de la place du collège de la Poste. Avec le COVID, les inondations de juin 2022 et la situation financière de la Municipalité, le projet a sagement été réorienté vers la Maison Prévôtoise. L'idée reste la même: réaliser une expérience démocratique et redéfinir collectivement ce que pourraient devenir un bâtiment communal et ses services.

La démarche est soutenue par le Programme d'intégration du canton de

Berne, par le crédit de la Confédération destiné à l'intégration, par la plateforme nationale contre la pauvreté, ainsi que par les Fondations privées Binding et Mercator.

### Dates à retenir:

**Le 9 mars à 19 h,**  
à la Maison Prévôtoise, « Critiquer »

**Le 14 mars à 19 h,**  
au Musée jurassien des Arts,  
« Rêver »

**Le 22 mars à 19 h,**  
à la Sociét'halle, « Réaliser »

## Trois soirées pour faire « la Prévolution »

Quel est le souhait des Prévôtois pour ce bâtiment? En mars prochain, la population pourra s'exprimer en trois phases: critiquer, rêver et réaliser. L'aménagement, l'usage, l'accès ainsi que les prestations de la Maison Prévôtoise pourront être discutés dans le cadre du projet participatif « Prévolution ».

Ces trois soirées sont ouvertes à toutes et à tous. Une garderie, une boucle auditive et un service de transport seront mis en place. Une attention particulière sera portée à la participation des personnes en situation de handicap, des familles, des jeunes et des personnes « éloignées » des décisions communales, comme par exemple des citoyennes et des citoyens dépourvus du droit de vote du fait de leur nationalité.

Les ateliers du mois de mars sont organisés par un groupe de travail comprenant des membres du personnel communal, des représentants des autorités municipales, des usagères et des usagers du bâtiment, ainsi que des citoyennes et des citoyens. Au terme de ces soirées, une liste des principales propositions de transformations sera publiée par le groupe de travail et transmise aux autorités de la ville.

Lors de chacune de ces soirées, des animations spéciales, des boissons et un buffet seront offerts à toutes les personnes qui participent aux ateliers, qui durent environ une heure.

Questions, informations et soutien à la participation auprès du SeJAC: 032 493 10 11 - 079 562 69 99 - sejac@moutier.ch

L'équipe du SeJAC



### Publicité

**ENTREPRISE DU**   
**GAZ**  **S.A.**  
CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:      Succursales:  
Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY      Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT      Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER  
Tél. 032 465 96 20      Tél. 032 422 29 25      Tél. 032 493 37 27

[info@gazsa.ch](mailto:info@gazsa.ch) | [www.gazsa.ch](http://www.gazsa.ch)

# Brèves d'il y a un siècle...

## Le renard domestiqué

A la ferme du Coulon, dans la commune de Pierrefitte, près Moutier, on a installé depuis quelque temps une entreprise d'élevage de renards à fourrures.

Cet essai sera suivi avec intérêt. On sait qu'en Angleterre une entreprise du même genre est expérimentée dans le Northumberland et le Rosshire sur des variétés de renards, de belettes et de martres qu'on élève et sélectionne pour leurs précieuses fourrures.

Le Confédéré, 10 janvier 1923

**Moutier.** — Le recensement municipal de fin janvier montre que la population de Moutier est actuellement de 4380 personnes, dont 1449 enfants jusqu'à 15 ans, et 2931 adultes. Il y a une diminution de 256 personnes depuis 1920, et une diminution plus forte encore comparativement aux années qui ont précédé 1920.

Le Jura, 16 février 1923

**Moutier.** — Au cours de l'année dernière, 651 malades ont été soignés à l'hôpital de Moutier. Il y a été fait 280 opérations. Le service de la Maternité a assisté 75 patientes. Le coût journalier moyen d'un malade est de 5 fr. 30.

Le Jura, 23 février 1923

**MOUTIER.** — *Bains publics.* — Il y a longtemps qu'à Moutier chacun se plaignait pendant l'été de ne pouvoir prendre un bain de rivière, nos cours d'eau ne s'y prêtant plus, la Birse surtout, dont l'état de propreté laisse trop à désirer pour inviter à s'y rafraîchir. Faute de moyens financiers la Société d'embellissement et de développement n'avait jamais pu réaliser le vœu général de l'établissement de bains publics, ce qui eut été possible en utilisant l'eau sortant du tunnel Moutier-Granges d'une température constante de 13°. Voilà que cette année grâce à l'initiative privée chacun peut aller s'ébattre dans la rivière: c'est M. Joseph Pétermann, industriel, qui a eu l'heureuse idée et la grande générosité de nous offrir une place de bains. Ayant fait établir un barrage en béton armé dans le lit de la Rauss vis-à-vis de son usine, donc aux portes du village, l'eau s'étend en une nappe profonde de 2.5 mètres à 1 mètre sur une longueur de 80 mètres, permettant ainsi de beaux plongeurs et de belles parties de nage aux amateurs. Chacun de s'en donner maintenant à cœur joie et c'est un spectacle réjouissant de voir la jeunesse scolaire s'ébattre dans l'eau et au soleil pendant ces heures caniculaires, pour faire place ensuite aux adultes sortants des ateliers et des bureaux. Toute notre population éprouve un profond sentiment de gratitude envers M. Pétermann pour le geste

généreux et bien placé qu'il a eu en cette nouvelle occasion, sentiment que nous nous plaisons à exprimer publiquement ici.

Le Jura, 17 août 1923

Paru le même jour dans Les Chroniques Jurassiennes :

## Noyade.

Un jeune homme de 17 ans, Oscar Thommen, s'est noyé aux bains de Moutier. Il ne savait pas nager.

Chroniques jurassiennes 17 août 1923

Rue de l'Hôtel-de-Ville au début du 20<sup>e</sup> siècle.



# Quelle couleur pour l'évacuation des déchets ?

	Conteneurs en plastique, plus légers, à privilégier		Conteneurs en métal	
<b>RAMASSAGES COMMUNAUX</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b> Couleur "ANTHRACITE" Sacs Celtor taxés ou vignettes 140 l      240 l      770 l 	<b>Autocollants de différenciation</b> (disponibles aux Services Techniques)	800 l 	
	<b>PAPIER - Couleur "JAUNE"</b> 140 l      240 l      770 l 			800 l 
	<b>CARTON - Couleur "JAUNE"</b> 140 l      240 l      770 l 			800 l 

<b>COLLECTE CELTOR</b>	<b>TOURNEE VERTE - Couleur "VERTE"</b> 140 l      240 l 
------------------------	---

**Conditionnement refusé**

<b>Conditionnement accepté</b> <b>couvercle abaissé</b> 
--



# MOUTIER 2040: Participez à la définition du territoire de demain

La population et les acteurs locaux sont conviés à imaginer l'avenir territorial de Moutier.

Les autorités municipales souhaitent associer toute personne intéressée par le développement territorial et l'avenir de la ville de Moutier.

Des ateliers participatifs sont ainsi organisés le **mercredi 26 avril 2023** et le **jeudi 11 mai 2023** à la Sociét'halle. Ils se dérouleront de **18h30 à 21h** et seront suivis d'une verrée.

Durant ces ateliers, les participants pourront se prononcer sur des thématiques telles que :

- l'habitat ;
- la vieille ville ;
- les activités industrielles et commerciales ;
- la vie associative et culturelle ;
- la mobilité et les espaces publics ;
- la nature et le paysage ;
- l'énergie et l'environnement ;
- le tourisme, le sport et les loisirs.



Cette réflexion s'inscrit notamment dans le cadre de la prochaine révision du plan d'aménagement local (PAL) et du transfert de la Ville de Moutier dans le canton du Jura.

Les personnes souhaitant participer à ces ateliers sont invitées à s'inscrire auprès du Service de l'Urbanisme ([info@urb.moutier.ch](mailto:info@urb.moutier.ch) ou 032 494 13 33) jusqu'au **mercredi 19 avril 2023**.

## Conseil municipal 2023/2026 - Répartition des dicastères

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, administration générale, information, santé publique (Chancellerie, contrôle des habitants, impôts, agence AVS)	Marcel Winistoerfer	Suzanne Kohler (2023)
Sécurité publique, protection de la population (PCi, CRISM) et transports	Clément Piquerez	Suzanne Kohler
Finances, Urbanisme et Environnement	Pascal Eschmann	Valentin Zuber Finances: Valentin Zuber Urbanisme: Clément Piquerez
Génération et communautés	Suzanne Kohler	Pierre Sauvain
Education, instruction et formation; Aide et autorité sociales, SeJAC	Pierre Sauvain	Karim Bortolussi Ecoles: Karim Bortolussi Autorité sociale: Pascal Eschmann
Energie; infrastructures, parcs et promenades, Culture, sports, loisirs, jeunesse	Karim Bortolussi CT: présidence	Stéphane Girardin CCSLJ: Pierre Sauvain
Economie, Délégation pour les affaires jurassiennes (DAJ), informatique	Valentin Zuber	Clément Piquerez Economie: Clément Piquerez
Travaux publics	Stéphane Girardin CT: vice-présidence	Marc Tobler
Electricité et eau	Marc Tobler	Karim Bortolussi

## Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés:  
10h-12h/18h30-19h

Amavita Centre Migros  
058 878 20 70

• 25 février - 3 mars • 11 - 17 mars  
• 25 - 31 mars • 15 - 21 avril

Amavita Centre Coop  
058 878 27 50

• 22 - 24 février • 18 - 24 mars  
• 8 - 14 avril • 22 - 28 avril

Pharmacie de la Gare  
032 493 32 02

• 4 - 10 mars • 1<sup>er</sup> - 7 avril

**MOUTIER**  
Cœur de Jura  
[WWW.MOUTIER.CH](http://WWW.MOUTIER.CH)

# Une société qui recherche autant la neige que de jeunes membres

Même s'il doit affronter les effets du réchauffement climatique, le Ski-Club de Moutier se porte plutôt bien. Certes, il doit faire face à un certain vieillissement de ses effectifs et a dû renoncer à certaines de ses activités. Rien de bien grave finalement puisqu'il compte encore dans ses rangs près de 120 membres. Reste aussi que la pratique du ski en société ne constitue plus nécessairement la motivation première des sociétaires.

La prochaine grosse tâche du président du Ski-Club qu'est Raoul Bilat consistera certainement à préparer des festivités. La société a en effet été fondée en 1928. Le premier comité, composé de quatre personnes, décidait alors de fixer le montant des cotisations à un franc. Malgré la modicité des prélèvements, la société prend vite son essor. En 1933, elle construit un tremplin de saut à Graitery. Les plus doués sautaient tout de même trente-trois mètres en face du terrain qui accueille aujourd'hui le chalet de la société. Elle organise aussi dès 1934 des courses de ski de fond. Les athlètes de l'époque avaient du physique. Le parcours s'établissait sur cinquante kilomètres en parcourant toutes les montagnes de la région de Moutier.



Raoul Bilat assume la présidence du Ski-Club.

## En pleine guerre

C'est lorsque la guerre frappe la planète que le Ski-Club commence la construction de ce qui fera sa fierté, son chalet de Graitery. Nous sommes alors en 1942. La vie de la société se poursuit gentiment avec, dès 1975 la première course à pied Moutier-Graitery avec le fameux Albrecht Moser notamment. Quinze ans plus tard, les VTT seront aussi de la partie. En 1979, la société participe au jeu télévisé Interneige, un véritable événement dans la vie locale.

## Grosse tuile

Tous les membres de la société se souviennent de 1994, année où le beau chalet brûlait. Deux ans plus tard, le chalet renaissait de ses cendres. Et les membres de la société de continuer à organiser des courses avec, entre autres, le Moutier marathon raid inspiré de la fameuse course à ski de 1934. Elle a par contre dû renoncer à la

plupart de ses manifestations, à commencer par les slaloms mis sur pied du côté de Grandval, condamnés aussi par la disparition des remontées mécaniques. « Nous ne savons pas si nous en organiserons un nouveau dans les environs, indique Raoul Bilat. »

## Appel aux jeunes

La société a compté jusqu'à 200 membres. Elle en recense encore 120 aujourd'hui, dont un bon nombre de retraités: « C'est la jeunesse que nous voudrions attirer, explique Raoul Bilat. Mais là, c'est plus difficile. Il est loin le temps où nous avions encore des OJ (organisations jeunesse). »

« Nous sommes contents d'avoir le chalet qui soude les membres. Il s'y organise des activités extrasportives, telles que le yass, la Saint-Martin ou encore la brisolée. Nous avons hélas perdu

quelques-uns de nos membres les plus actifs, dont Pierrot Schnyder qui était la locomotive du club. Nous organisons encore un camp de ski sur un week-end. Cette année, nous nous rendrons à Leysin avec une vingtaine de membres du Ski-Club. Nous proposons aussi des séances de remise en forme en début de saison. En moyenne, nous sommes une douzaine. »

Raoul Bilat ne se fait pas de soucis quant à l'avenir de la société qu'il préside. Les finances tiennent la route et le chalet sert toujours d'aimant. Reste à espérer qu'il en fasse autant avec les jeunes à l'heure où les camps scolaires disparaissent. « Les clubs pourraient prendre l'initiative de relancer le ski pour les enfants dans la région. Mais tout ceci demande réflexion... »



**PRESSOR**   
CENTRE D'IMPRESSION ET D'ARTS GRAPHIQUES

**À MOUTIER DEPUIS 1979 ET  
DÉSORMAIS AU CŒUR DE LA VILLE:**

Rue de la Prévôté 6, 2740 Moutier  
032 494 64 00  
moutier@pressor.ch

**NOUS CONCRÉTISONS VOS IDÉES!**

## **NOS PRESTATIONS**

- > Tous vos imprimés de A à Z
- > Objets publicitaires
- > Signalétique et signalisation
- > Textiles
- > Matériel d'exposition
- > Autocollants
- > Panneaux et bâches
- > Marquage de véhicules...

**...BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE!**

[www.pressor.ch](http://www.pressor.ch) | [www.catalogue.pressor.ch](http://www.catalogue.pressor.ch)

# Remerciements au jubilaire et au retraité

Vendredi 9 décembre 2022  
le Conseil municipal a honoré  
les collaborateurs  
de la Municipalité jubilaires  
et retraités au cours  
de l'année 2022.

Accompagné de Karim Bortolussi, Marc Tobler et Pascal Eschmann, Conseillers municipaux, et de Christian Vaquin, Chancelier, Marcel Winistoerfer, Maire, a adressé un message de reconnaissance et de gratitude à Fabrice Zartemi, administrateur des finances, pour 25 ans de service.

Des vœux d'heureuse, active et fructueuse retraite ont été adressés à Francis Freudiger, chef du service des Eaux.



Fabrice Zartemi, Marcel Winistoerfer et Francis Freudiger.

## Le temps des récompenses

Le 2 décembre 2022, les autorités municipales ont organisé la cérémonie des promotions civiques, en l'honneur des jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint l'âge de la majorité en 2022.

83 personnes ont été conviées et 11 se sont inscrites.

Lors de son allocution, le Maire, Marcel Winistoerfer, a adressé les plus sincères félicitations des autorités aux participants avant de leur remettre une attention. Il leur a souhaité plein succès dans leur vie d'adulte et de citoyen. La partie officielle, à laquelle était associée l'entreprise Fiduges SA, s'est terminée par un apéritif.

La Municipalité a profité de cette occasion pour remettre ses mérites sportifs et culturels pour l'année 2022. Il s'agit de: Katherine Choong (escalade sportive), Nathan Filieri (tennis), Benjamin Filieri (tennis), Flavie Beuchat (gymnastique aux agrès), Léa Robert (gymnastique aux agrès), Mathieu Juillerat (triathlon), Tea Jean-Norbert Konate (athlétisme - 60 et 100m haies), Nathan Zuercher (musique - violoncelle) ainsi que la classe 3H de l'école de Chantemerle de M<sup>me</sup> Esther Gurtner (semaine des médias RTS - 1<sup>er</sup> prix concours de «Unes de journaux»).



Le Maire et Jacques Stalder de Fiduges SA entourent les jeunes citoyens ayant atteint l'âge de leur majorité et les méritants sportifs et culturels.

# Energie photovoltaïque

## Prêt participatif citoyen



- ✓ Placement sans risque
- ✓ Sur nos grands toits prévôtois
- ✓ Part de CHF 500.- à 100'000.- max.
- ✓ Durée du prêt: 25 ans



[sim.moutier.ch/investir](http://sim.moutier.ch/investir)

- ✓ Taux d'intérêt: 2,25%
- ✓ Paiement annuel des intérêts
- ✓ Remboursement annuel:  $1/25^{\text{ème}}$  du montant prêté



Cité de l'énergie

Moutier  
Cœur d'énergie

SERVICES  
INDUSTRIELS  
MOUTIER

